Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 48 (1919)

Heft: 12

Rubrik: Une note

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Gruyères; ensuite, elle dirigea les écoles ménagères de Gruyères et de Romont, puis celle d'Estavayer-le-Lac. Entre temps, la Direction de l'Instruction publique l'avait appelée à faire partie du jury d'examen pour les aspirantes au diplôme de connaissances ménagères.

Lorsque, en automne 1917, il fallut remplacer à la tête de l'Institut du Sacré-Cœur, la rév. Sœur Amida Gendre, qui venait d'accomplir les six années réglementaires, c'est à Sœur Bérarde que le Conseil de la Congrégation confia la Direction de ce beau Pensionnat de jeunes filles. Elle accepta généreusement cette tâche, que les conditions créées par la guerre rendaient plus difficile. Sa connaissance parfaite des deux langues française et allemande, sa compétence spéciale en matière de ménage et de comptabilité, la clarté de son esprit, la sincérité de son caractère et la bonté discrète de son âme faisaient d'elle une supérieure des mieux qualifiées. Toutefois la Providence, dont les desseins sont impénétrables, ne laissa pas à Sœur Bérarde le temps de donner toute sa mesure. Au printemps, une indisposition que l'on croyait peu grave exigea du repos. Le diagnostic du médecin révéla bientôt la présence de la phtysie. La pauvre malade dut se résigner à quitter son cher Institut pour rentrer à Ingenbohl, où elle vient de s'éteindre entourée des soins les plus tendres, à l'âge de 48 ans. Tous ceux qui ont vu à l'œuvre cette excellente religieuse Théodosienne, les élèves qui ont bénéficié de ses leçons, les consœurs qu'elle a édifiées par son humilité de bon aloi, lui garderont devant Dieu un souvenir fidèle et reconnaissant.

UNE NOTE

L'article intitulé : *Une statistique intéressante,* publié dans le numéro du 1er juin, en supposait un second, où l'auteur aurait montré comment sont organisés les remplacements des instituteurs et des institutrices malades dans les principales villes de la Suisse. Depuis la remise des deux articles, des modifications, et surtout des améliorations, ont été apportées par les commissions scolaires, notamment par la Commission scolaire de la ville de Fribourg, à la réglementation des cas de remplacement pour cause de maladie. En ce moment, à cause du retard de sa publication, la partie statistique de cette étude n'est plus parfaitement au point. L'auteur nous ayant prié de retirer le second article, nous avons naturellement acquiescé à son désir et nous remercions, à cette occasion, M. A. Bondallaz, de sa collaboration à l'organe de la Société fribourgeoise d'Education.

La Rédaction.